



Concertation PRATIQUES INCLUSIVES

Contexte & Actualités

- ↳ La concertation "pratiques inclusives" est un espace de rencontre dont le but final est d'améliorer l'accès aux services de santé et du social, avec une attention particulière pour les personnes en situation de vulnérabilité.
- ↳ La CPI du 30 mars a réuni 27 professionnels et experts du vécu travaillant en région bruxelloise dans l'une des 20 organisations représentées lors de cette réunion : services bas-seuil, services de santé et services sociaux de 1^{ère} ligne, hôpital, services d'appui, expert du vécu.

Échanges & Discussion

- ↳ Le **modèle théorique** a été conçu grâce aux contributions d'acteurs de terrain et d'acteurs académiques, réunis en groupe de travail en amont de la CPI et de ressources bibliographiques disponibles dans la partie "Pour aller plus loin".

- ↳ La matrice (figure 1) illustre que les vulnérabilités sont considérées comme des caractéristiques individuelles mais peuvent aussi **résulter de la rencontre entre** :

- les personnes qui cumulent certains facteurs de vulnérabilité et
- un système social santé qui met à leur service des pratiques plus ou moins inclusives.

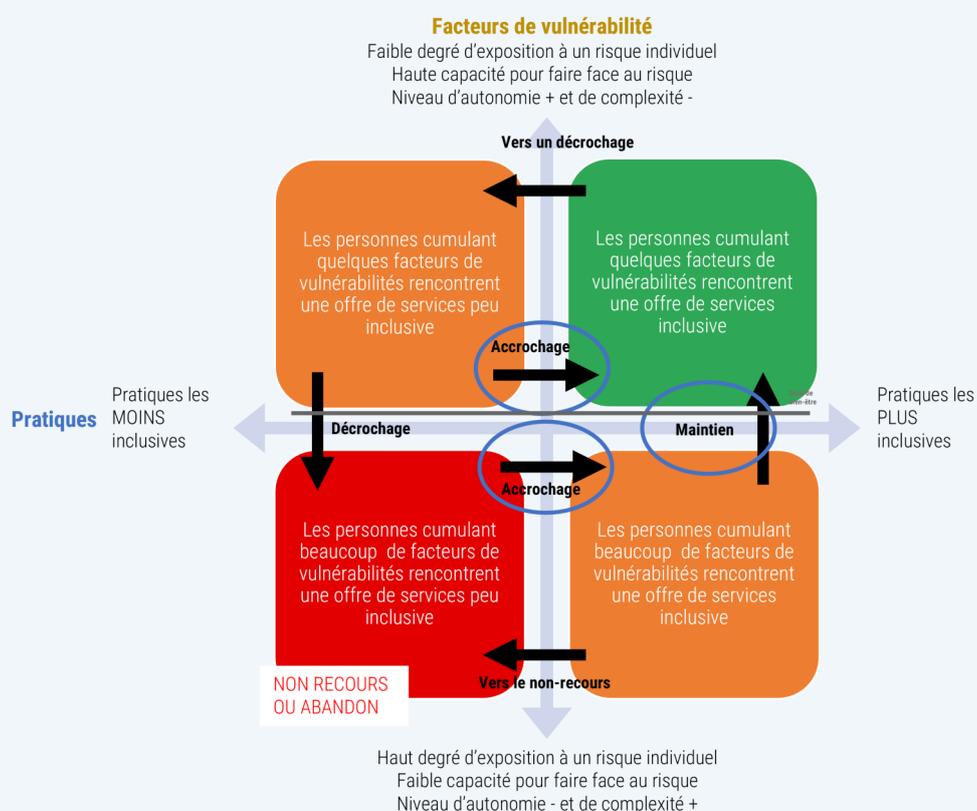


Figure 1 : Rencontre des vulnérabilités et des pratiques

- ↳ Les facteurs de **vulnérabilités** sont influencés par les déterminants de la santé (Emond A. et al., 2010) à savoir : les caractéristiques individuelles (caractéristiques biologiques et génétiques, compétences personnelles et sociales, habitudes de vie et comportements, caractéristiques socio-économiques) et les milieux de vie (milieu familial, milieu scolaire et de garde, milieu de travail, milieux d'hébergement, communauté locale et voisinage). Ces déterminants vont influencer le **degré d'exposition de la personne à des risques psycho médico sociaux ainsi que le degré de complexité de sa situation, sa capacité à faire face aux risques et son niveau d'autonomie.**



Concertation PRATIQUES INCLUSIVES

Échanges & Discussion

- ↳ Les **pratiques** correspondent à l'ensemble des interventions des professionnels de la santé et du social et la façon dont celles-ci sont pensées et mises en place pour les personnes. Pour analyser les pratiques, nous avons utilisé un **modèle de processus** (figure 2) qui les regroupe dans trois catégories de fonctions **organisationnelles**. Celles-ci correspondent à des moments-clés de l'accompagnement des personnes au sens large : **l'accueil, l'accompagnement, l'orientation et la collaboration**

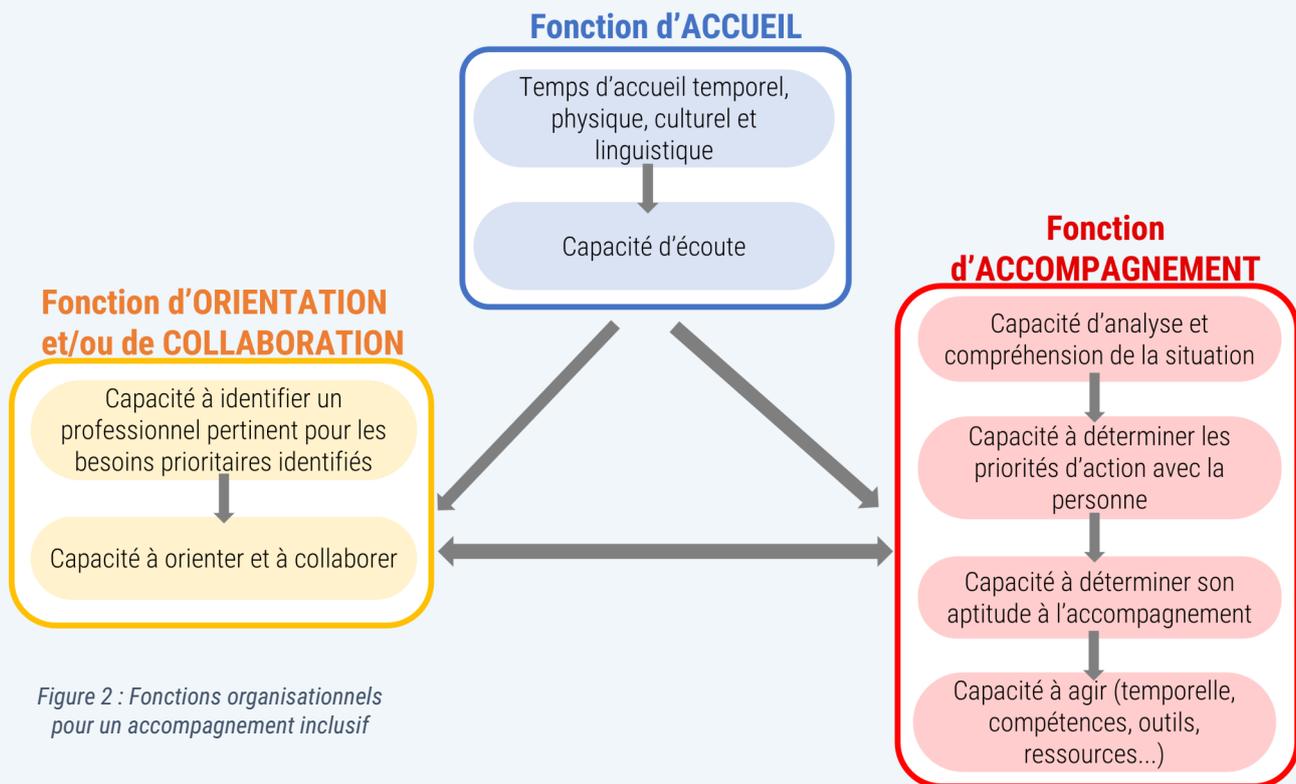


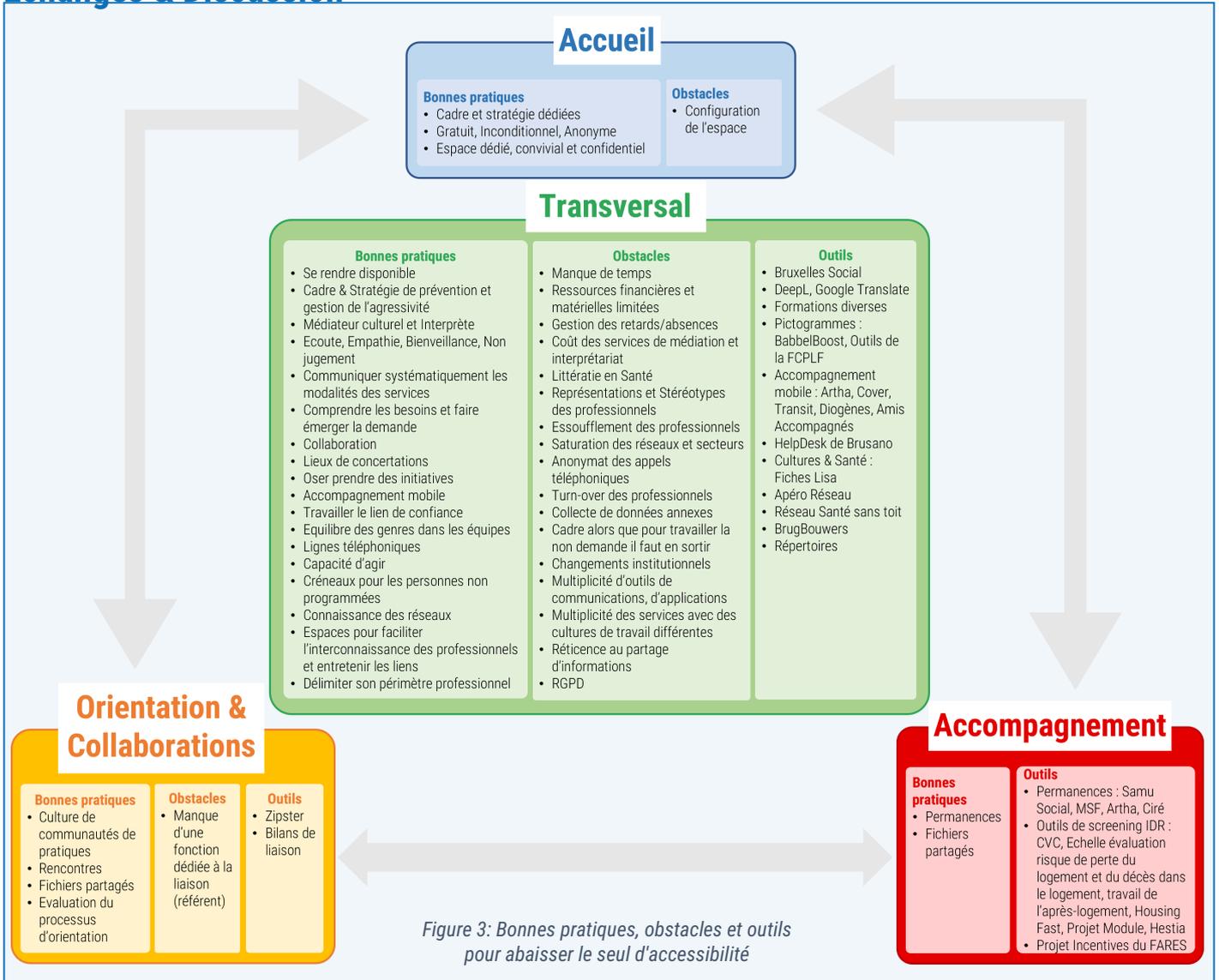
Figure 2 : Fonctions organisationnelles pour un accompagnement inclusif

- ↳ Partant de ce modèle, nous avons interrogé les participants sur leurs confort et inconforts dans chaque fonction qui ont été déclinés en **pratiques individuelles**, avec les questions suivantes :
 - Quelles **pratiques** peuvent être mises en place pour être à l'aise dans cette fonction ?
 - Quels **outils et ressources** sont à la disposition de professionnels pour rendre leurs pratiques plus inclusives ?
- ↳ Les inconforts ont été déclinés en **freins** avec la question suivante :
 - Quelles sont les **freins** à la mise en place de pratiques qui rendraient plus confortables cette fonction ?
- ↳ Le tableau ci-dessous apporte les éléments de réponse qui ont été donnés pendant la CPI, qui constituent le **délivrable principal** de la CPI (les outils et ressources mentionnés comme tout le reste des données correspondent aux éléments amenés par les participants de la CPI, ils ne sont donc pas exhaustifs).



Concertation PRATIQUES INCLUSIVES

Échanges & Discussion



Pour aller plus loin

- ↳ [InfoFiche : la concertation "pratiques inclusives"](#)
- ↳ Vignes M., Roland M. [Ligne et fonction 0,5 dans l'organisation social/santé à Bruxelles](#). Brusano. 2022.
- ↳ Emond A. et al. [Cadre conceptuel de la santé et de ses déterminants - Résultat d'une réflexion commune](#). Québec : Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux. 2010.
- ↳ Thunus S., Donnen A., Creten A., Walker C., [Melting point: situations de vulnérabilité, accès et recours aux soins de première ligne en Région bruxelloise](#). Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale. 2023.



La prochaine CPI aura lieu le **15/06**.

